

RÉGLEMENTATION DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION DONT NUCLÉAIRES EN INB



En une journée, avoir une vision claire des réglementations applicables aux ESPN et ESP implantés dans les installations nucléaires de base depuis leur fabrication jusqu'à leur suivi en service. (ex ESPN)

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

→ Énoncer les fondements de la réglementation applicables aux appareils à pression et ESPN

Méthodes pédagogiques

Présentation et quiz

Compétences visées

Décrire le cadre réglementaire applicable et les acteurs impliqués dans les ESPN
Connaître les fondements et la structuration de la réglementation ESPN
Classer un ESPN (catégorie, niveau) et identifier les exigences réglementaires qui lui sont applicables

Moyens d'évaluation

Test (QCM) en fin de journée

Profil du formateur

Benoît Fourché est ingénieur – ancien inspecteur, expert, chef de bureau au sein de la Direction des Equipements sous Pression nucléaire l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN-DEP 2008-2023). Il a été responsable pédagogique au sein de l'École des mines de Douai (IMT Nord Europe) (2001-2005) et est actuellement formateur en formation continue en écoles d'ingénieur et faculté.

Personnel concerné

Personnes souhaitent découvrir et comprendre la base de la réglementation applicable aux contrôles de la fabrication et du suivi en service des ESPN ainsi qu'au contrôle du suivi en service des ESP et des RPS dans le périmètre des INB.

Prérequis

La formation s'intéresse à des aspects techniques et réglementaires, un niveau technicien ou ingénieur est souhaitable ou une bonne connaissance technique des équipements d'une installation nucléaire de base acquise au cours d'un parcours professionnel.

Ref : ESPN01

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2026

Dijon

⌘ 7h - 890 € HT

→ du 08/09 au 08/09/2026

RÉALISABLE EN ANGLAIS

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Philippe Rohart

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

Cette formation se déroule sur une journée pendant laquelle est présentée successivement en 4 modules d'environ 1h30 suivi d'une évaluation :

- La réglementation européenne et française concernant les appareils à pression dont les ESPN (directive 2014/68/EU, article 557 du code de l'environnement)
- Les typologies d'appareils et les catégories et niveaux des ESP et ESPN
- Les exigences applicables à la conception et à la fabrication des équipements et leurs modalités de contrôle
- Les exigences applicables au suivi en service des ESP et ESPN (mise en service, inspection périodique, requalifications)

EN PARTENARIAT AVEC



Cette formation



Même thématique